



Conseil de sécurité

Distr. générale
31 mai 2006

Original: français

Lettre datée du 16 mai 2006, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

Les membres du Conseil de sécurité sont convenus de créer un Comité spécial chargé de réexaminer les mandats du Conseil de sécurité, ainsi que l'ont préconisé les chefs d'État et de gouvernement dans le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1 de l'Assemblée générale), et de donner suite aux recommandations formulées dans votre rapport intitulé « Définition et exécution des mandats » (A/60/733 et Corr.1). Ils sont également convenus que les représentants permanents des États-Unis et de la Slovaquie coprésideraient le Comité pendant toute la durée du processus.

Les membres du Conseil de sécurité estiment que le réexamen des mandats consolidera l'action que mène le Conseil pour promouvoir la paix et la sécurité internationales et contribuera ainsi à renforcer l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble.

Les membres du Conseil apprécieraient la participation, aux réunions pertinentes du Comité, d'un de vos fonctionnaires de rang supérieur qui pourrait répondre aux questions concernant les volets de votre rapport qui intéressent spécifiquement les mandats du Conseil de sécurité. Les membres du Conseil apprécieraient également que le Secrétariat continue de fournir l'assistance voulue et notamment des services fonctionnels pendant toute la durée du processus de réexamen des mandats.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Basile **Ikouébé**

